

Réseau métropolitain nature en ville

Séminaire n°3 : « nature, désimperméabilisation des sols et gestion des eaux pluviales »

Lundi 1^{er} octobre 2018, de 9h30 à 12h30

Métropole du Grand Paris

17, av Pierre Mendès-France

75013 Paris

Synthèse du séminaire

Le réseau métropolitain « nature en ville » s'est de nouveau réuni le lundi 1^{er} octobre 2018 lors d'un séminaire au siège de la Métropole du Grand Paris. Le thème de cette troisième rencontre était « nature, désimperméabilisation des sols et gestion des eaux pluviales ». Plus d'une vingtaine de villes et de territoires ont fait le déplacement, sur l'invitation de Patrick Ollier, président de la Métropole, parmi lesquels des maires, maires-adjoints et vice-présidents de territoires, en charge des questions de développement durable et d'environnement.



Daniel Breuiller, vice-président de la Métropole du Grand Paris, délégué à la mise en valeur du patrimoine naturel et paysager, à la politique de la nature et à l'agriculture en ville, a animé les débats. Dans un contexte de vulnérabilité aux inondations par ruissellement et par inondation, ces débats ont notamment porté sur la gestion alternative des eaux pluviales autour de différentes solutions comme la désimperméabilisation des sols, la végétalisation du bâti ou la renaturation des espaces urbains.

L'objectif de ce réseau est de créer un lieu d'échanges autour du thème de la nature en ville, pour partager les expériences des collectivités, accélérer et valoriser les bonnes pratiques. C'est aussi l'occasion pour la Métropole du Grand Paris de présenter ses dispositifs d'aide et de lancer des appels à manifestation d'intérêt auprès des collectivités, afin de structurer un programme de travail commun, adapté aux enjeux spécifiques de la nature en zone dense urbaine.

1. Introduction au séminaire

Daniel Breuiller, Vice-Président de la Métropole, a rappelé les enjeux de la désimperméabilisation des sols face aux effets du changement climatique. Ont été présentées les orientations de la stratégie Nature et du Plan climat métropolitain ainsi que les principales actions de la Métropole en matière de désimperméabilisation des sols et de gestion des eaux pluviales, qui s'appuient sur des solutions fondées sur la nature.

Ces éléments sont repris dans le power point de la séance, envoyé aux membres du réseau « nature en ville » avec la présente synthèse.

2. Eclairages

Sébastien Derieux, chargé d'opérations à l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), a présenté les problématiques de saturation des réseaux d'assainissement et de pollution des milieux aquatiques, et les nombreuses solutions de gestion locale des eaux de pluies basées sur les espaces végétalisés, la perméabilité des surfaces urbanisées et la réutilisation de cette ressource. Cette présentation a aussi été l'occasion d'encourager les collectivités présentes à réaliser un zonage pluvial à annexer aux PLU, document qui deviendra un critère d'éligibilité aux subventions de l'AESN en 2021.

Frédéric Bertrand, architecte et urbaniste de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), a présenté les études réalisées sur les bassins versants du territoire métropolitain et la possibilité de les

déconnecter des réseaux d'assainissement par un réaménagement de la voirie et une valorisation de la ressource en eau brute.

Les éléments de ces interventions sont repris dans le power point de la séquence, envoyé aux membres du réseau « nature en ville » avec la présente synthèse.

3. Témoignages d'acteurs

Luce Trouche, chargée de mission hydraulique urbaine et aménagement de Plaine Commune, a présenté la réalisation d'une noue végétalisée sur l'avenue Seine-Saint-Denis au sein de la ZAC de Montjoie. Malgré la présence de gypse qui présente des risques d'effondrement en présence d'eau, ce projet d'aménagement innovant comprend une noue végétalisée étanche avec une profondeur de pleine terre d'un mètre cinquante.

Côme Blanchin, chargé d'opérations aménagement et urbanisme à l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, a présenté le projet de renaturation des berges de l'Yerres à Villeneuve-Saint-Georges. Ce projet initié en 2011 est un processus long d'acquisition foncière dont l'objectif est de réduire la vulnérabilité du territoire par une reconquête des surfaces imperméabilisées.

L'ensemble de ces éléments sont repris dans les présentations de chaque intervention, envoyées aux membres du réseau « nature en ville » avec la présente synthèse.

4. Echanges avec les participants

L'EPT Paris-Est-Marne et Bois a formulé une première inquiétude quant à l'articulation de la gestion des sols pollués et la pollution des nappes. Il a été notamment question de la gestion des pollutions résiduelles, de leur coût et de leur prise en compte dans de tels projets. Il a été rappelé par l'AESN que le zonage pluvial prend bien en compte la nature des sols. Plaine Commune a complété cette réponse en s'appuyant sur l'exemple présenté, dans lequel une isolation des structures permet d'empêcher le transfert de polluants vers les nappes. L'EPT a par ailleurs confirmé que tous les projets sont soumis à des études spécifiques concernant la profondeur de la nappe et les types de polluants présents. Le territoire a ajouté que certains polluants, même s'ils sont présents, ne sont pas pour autant « migrants » et ne peuvent ainsi être transportés lors de l'infiltration des eaux de surface. Plaine Commune a finalement rappelé l'importance de réaliser un maximum d'études en amont afin de penser au mieux les projets.

La ville de Gentilly a ajouté que le projet de récupération des eaux pluviales par noues à Arcueil Gentilly a suscité des plaintes de la part des habitants en raison des remontées d'odeurs. La pédagogie au niveau des habitants, des services techniques ou encore des jardiniers est à améliorer. Ce volet d'accompagnement du tout public doit être valorisé et recevoir plus de moyen. Par ailleurs, l'APUR a indiqué que la gestion des eaux pluviales n'est pas un sujet majeur pour les bailleurs sociaux qui sont sollicités sur les questions de qualité de l'air, l'énergie, le logement, etc.

La ville de Bagneux et la ville d'Ivry-sur-Seine ont ensuite demandé des précisions sur les impacts du changement climatique et si des chiffres précis concernant les précipitations et les hauteurs de la Marne pouvaient être prédits. Frédéric Bertrand, en lien avec les experts (climatologues, Météo France, etc.), a indiqué que le territoire métropolitain sera en stress hydrique d'ici 2050, avec une augmentation des variations entre les crues et les étiages pour les fleuves et les rivières. Un plus grand nombre d'évènements avec de fortes pluies à des moments inattendus sont aussi à prévoir. Il est donc important de prévenir ces phénomènes dès aujourd'hui.

Frédéric Bertrand a ajouté qu'un autre impact à prendre en compte est l'augmentation de la vulnérabilité de la biodiversité aux épisodes de pollutions : il faut noter les avancées en matière de gestion des eaux qui ont permis une réduction du nombre de déversements, et un retour de la biodiversité dans les milieux aquatiques et humides. Cependant les futurs pics de pollution seront beaucoup plus puissants et perturberont d'autant plus cette biodiversité regagnée. Claire Beyeler, Chargée de mission GEMAPI à la Métropole du Grand Paris, a insisté sur l'urgence de la situation : la raréfaction de l'eau engendre une concentration accrue des polluants qui nécessite un traitement encore plus fort et coûteux dans la production d'eau potable. Dans le but de ne pas impacter davantage le cycle de l'eau et risquer une raréfaction de l'eau potable, il est nécessaire d'agir avec les outils disponibles : les SAGE ne réglementant que la gestion des eaux d'épuration, un travail de mise en compatibilité de ces documents avec les PLU s'avère nécessaire, en y imposant des pourcentages de désimperméabilisation, de pleine terre, de toitures végétalisées, etc.

La ville de Chennevières-sur-Marne a par ailleurs attiré l'attention sur ces mêmes enjeux en zones périurbaines, confrontées à un étalement urbain non maîtrisé. La ville a précisé qu'un coefficient de pleine terre sur les coteaux a été intégré au PLU et que la gestion de l'eau et de l'ensemble de la trame verte et bleue a été pensée et prévue en amont de la ligne 15 du Grand Paris Express. Cette trame est donc un atout économique et social.

La ville d'Ivry-sur-Seine a alerté sur l'importance de repenser la place de la voiture en ville et de se détacher des schémas d'aménagement des années 70 qui influent encore sur l'urbanisme actuel.

5. Conclusion et perspectives

Daniel Breuiller a conclu ces échanges en insistant sur la pédagogie à mettre en place auprès des élus. Il a appelé les collectivités et l'ensemble des acteurs à repenser la ville de façon systémique, et à prendre les dispositions nécessaires dans les PLUi, afin de mieux prendre en compte la gestion des eaux pluviales et d'utiliser les eaux grises comme ressource.

Les prochaines échéances sont les suivantes :

- Novembre 2018 (date à confirmer) : résultats du portrait de la biodiversité métropolitaine réalisé en partenariat avec l'Agence Régionale de la Biodiversité en Ile-de-France
- 28 novembre 2018 : 2^e conférence des « Rencontres agricoles du Grand Paris » sur le thème « L'agriculture urbaine, de la ferme à l'assiette », aux Grands Voisins – Paris 14^e
- 28 novembre 2018 : Cérémonie de remise des prix du 3^e concours des miels de la Métropole du Grand Paris, aux Grands Voisins – Paris 14^e
- 4 décembre 2018 : 4^e séminaire « nature en ville » sur le thème de l'arbre en ville, organisé en partenariat avec l'association Plante & Cité